

Ressource pour le programme d'études

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : ouvrir un compte d'épargne

Alignement avec le CLAO

Compétences	Groupe de tâches	Niveau
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A1. Lire des textes continus	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A2. Interpréter des documents	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B1. Interagir avec les autres	1
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B3. Remplir et créer des documents	2

Voies de transition (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|---|---|
| ☒ Emploi | ☐ Études postsecondaires |
| ☐ Formation en apprentissage | ☒ Autonomie |
| ☐ Études secondaires | |

Compétences pour réussir intégrées (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|---|---|
| ☐ Adaptabilité | ☐ Créativité et innovation |
| ☐ Calcul | ☒ Lecture |
| ☐ Collaboration | ☒ Rédaction |
| ☒ Communication | ☐ Solution de problèmes |
| ☐ Compétences numériques | |

Notes : Il s'agit de la deuxième ressource d'une série de cinq documents sur la gestion financière pour les personnes nouvellement employées.

REMERCIEMENTS

Gestionnaire de projet : Community Literacy of Ontario

Recherche et rédaction : Mark Jacquemain



Ce projet Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ainsi que par l'entremise de l'Entente Canada-Ontario sur le Fonds canadien pour l'emploi.

Canada

EMPLOI
ONTARIO

Ontario

Les opinions exprimées à même ce document sont celles de Community Literacy of Ontario et ne reflètent pas forcément celles de nos bailleurs de fonds.

 communityliteracyofontario.ca

 705-733-2312

 info@communityliteracyofontario.ca

 @CommunityLiteracyOnta

 [rio@love4literacy](https://www.instagram.com/rio@love4literacy)

 @love4literacy

LA GESTION FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT EMPLOYÉES

Note pour les formateurs et les formatrices :

Cette série de **ressources du programme Compétences pour réussir** se veut un guide de base en matière de gestion financière pour les personnes apprenantes qui suivent un programme d'alphabétisation et de formation de base et qui ont récemment intégré le marché du travail. L'objectif est de leur fournir des ressources qui les aideront à gérer efficacement leur argent, à planifier leur budget et à épargner. Cette série de ressources offre également un soutien aux personnes qui utilisent certaines applications financières en ligne, notamment les services bancaires en ligne et le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Ces ressources sont orientées vers la personne apprenante et centrées sur les activités. Chaque thème sert de mini-leçon et est accompagné d'exercices personnalisés. Les activités sont facultatives, mais elles contribuent à intégrer les points clés des leçons, en invitant les personnes apprenantes à réfléchir au contenu des leçons ou à explorer les applications en ligne proposées.

La série est divisée en cinq sections qui peuvent être utilisées séparément ou simultanément :

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **établir un budget**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **ouvrir un compte d'épargne**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **parcourir le site Web de l'ARC**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **utiliser une carte de crédit**

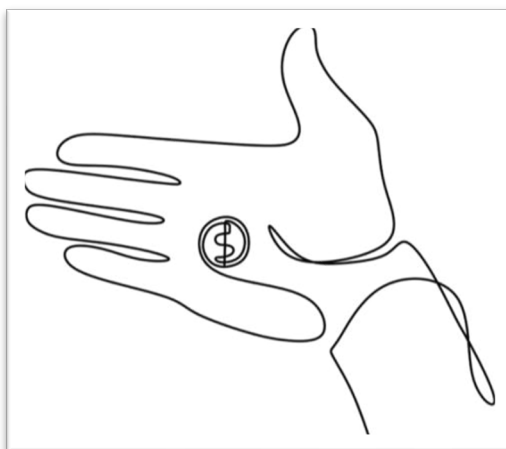
La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **gérer ses dettes**

Cette ressource est la deuxième de la série, soit « La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : ouvrir un compte d'épargne. »

LA GESTION FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT EMPLOYÉES : OUVRIR UN COMPTE D'ÉPARGNE

Table des matières

Survol	5
Qu'est-ce qu'un compte d'épargne?.....	6
Ouvrir un compte d'épargne.....	7
Avantages du compte d'épargne	8
Comment choisir un compte d'épargne	11
Comment gérer votre compte d'épargne.....	15
Ouvrir un compte d'épargne : prochaines étapes	18



Survol

L'obtention d'un nouvel emploi est une expérience passionnante. Il y a de quoi se féliciter de cet accomplissement !

Maintenant que vous gagnez de l'argent, vous devez penser à de nombreux aspects importants. Voici quelques questions que vous pourriez vous poser :

- Savez-vous combien vous gagnez chaque semaine ?
- Connaissez-vous vos dépenses hebdomadaires ?
- Avez-vous un compte bancaire pour y déposer votre argent ?
- Avez-vous un compte d'épargne pour épargner votre argent ?
- Aimerez-vous essayer d'épargner un peu d'argent sur chaque paie ? Combien ?
- Savez-vous combien vous payez d'impôts ?
- Comment pouvez-vous vous renseigner sur vos déclarations d'impôts ?
- Savez-vous comment connaître votre cote de crédit ?
- Savez-vous comment augmenter votre cote de crédit ?
- Voulez-vous une carte de crédit ?
- Avez-vous des dettes à régler ?

Cette série, intitulée « **La gestion financière pour les personnes nouvellement employées**, » permettra de répondre à tout un ensemble de questions, dont celles que vous vous posez.

Elle vous aidera à tirer le meilleur parti de vos revenus.

Effectuez les leçons et les activités de cette série et commencez à :

- prendre vos finances au sérieux ;
- dépenser de manière judicieuse ;
- comprendre vos opérations bancaires et vos impôts ;
- épargner pour les urgences et l'avenir.

Qu'est-ce qu'un compte d'épargne ?

Un **compte d'épargne** constitue un excellent moyen d'économiser pour l'avenir. Vous pouvez l'utiliser pour y placer des fonds d'urgence ou pour des projets de vie, comme les études. Il peut également servir à épargner en vue d'un achat important, comme une voiture, ou à rembourser des dettes.

1. Différents types de comptes bancaires

La plupart des **comptes bancaires** sont des comptes chèques, qui servent à :

- déposer des fonds ;
- payer des factures ;
- retirer des fonds ;
- envoyer de l'argent.

Les comptes d'épargne fonctionnent de la même manière que les comptes chèques, mais ils comportent plus de restrictions. Vous pouvez retirer ou déposer de l'argent sur un compte d'épargne, comme sur un compte chèques.

Toutefois, la plupart des comptes d'épargne imposent des limites ou des frais pour les opérations suivantes :

- les retraits ;
- les achats par carte de débit ;
- les virements ;
- certaines autres transactions.

Les frais facturés peuvent être élevés. Il est donc préférable d'éviter les retraits fréquents. De plus, les comptes d'épargne ne permettent pas d'émettre des chèques. Il est donc préférable d'opter pour un compte de chèques pour vos opérations bancaires quotidiennes.

Les comptes d'épargne permettent de conserver de l'argent. Si vous laissez de l'argent dans un compte d'épargne, vous obtiendrez des récompenses. La banque vous versera des intérêts sur votre épargne. Vous pouvez gagner plus d'intérêts en augmentant votre épargne et en la laissant de côté plus longtemps.

Ouvrir un compte d'épargne

2. Pourquoi ouvrir un compte d'épargne ?

Bientôt, nous discuterons plus en profondeur des comptes d'épargne. Parlons d'abord de vos objectifs en matière d'épargne.



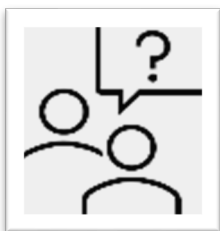
Discutons !

Discutez de ces questions avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.

- Aimeriez-vous commencer à épargner de l'argent ?
- Pourquoi aimeriez-vous épargner ?
- Dépensez-vous tout votre argent pour vos biens essentiels ?
 - Les biens essentiels comprennent la nourriture, le logement et les factures.

Quelle est votre situation en matière d'épargne ? Cochez la case appropriée :

- ☐ Je ne veux pas épargner.
- ☐ Je n'ai pas assez d'argent pour commencer à épargner.
- ☐ J'ai besoin d'aide pour apprendre à épargner.
- ☐ J'épargne un peu, mais je veux faire mieux.



Votre situation est-elle différente ? Discutez de ces questions avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.

Avantages du compte d'épargne

L'ouverture d'un compte d'épargne présente de nombreux avantages :

a) Votre argent reste en sécurité.

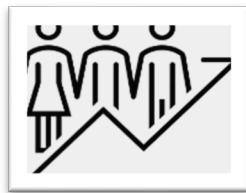
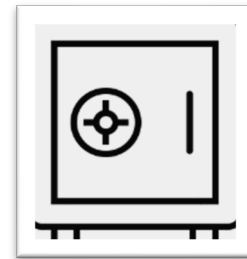
Les comptes d'épargne sont un endroit très sûr pour conserver votre argent. L'argent comptant et les chèques peuvent être perdus ou volés.

Les comptes d'épargne offrent un endroit où vous pouvez conserver votre argent et auquel vous êtes la seule personne à y avoir accès. Votre compte est protégé par des mots de passe qui vous sont propres.

L'argent que vous placez dans votre compte d'épargne est également **assuré**. Cela signifie que votre argent ne sera pas perdu, même si votre banque fait faillite.

b) Vous faites fructifier votre épargne grâce aux intérêts.

Lorsque vous déposez de l'argent dans votre compte d'épargne, vous percevez des **intérêts**. Cela signifie que la banque vous verse un petit pourcentage pour que votre argent demeure dans votre compte.



Les intérêts peuvent augmenter votre épargne par de petits montants. Chaque petit montant est utile !

c) Vous disposez de fonds en cas d'urgence.

Un compte d'épargne est utile pour conserver votre argent en toute sécurité. Il peut également vous rapporter un peu d'intérêts. Un autre usage important d'un compte d'épargne est celui de **fonds d'urgence**.

- Un fonds d'urgence est une épargne destinée à faire face à des dépenses imprévues.

Pourquoi devriez-vous essayer de constituer un fonds d'urgence ? Un choc financier, même minime, peut s'avérer difficile. Il se peut que vous deviez vous endetter.

Quelles sont les situations dans lesquelles un fonds d'urgence peut vous aider ?

- La perte d'une source de revenus.
- La couverture du coût de dommages causés à votre résidence.
- Les frais médicaux imprévus.
- La réparation d'un téléphone portable endommagé.
- Un voyage imprévu et nécessaire.

d) Vous bénéficiez de frais réduits.

Un autre avantage des comptes d'épargne est qu'ils sont assortis de **frais peu élevés**. Les comptes chèques et les comptes particuliers sont souvent assortis de frais plus élevés. La plupart des comptes de chèques comportent des frais allant de 5 à 30 dollars par mois.

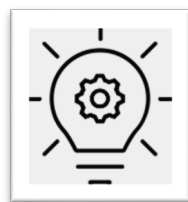
La plupart des comptes d'épargne ne comportent pas de frais mensuels. Or, ils peuvent ne permettre qu'un nombre limité de retraits. Si vous dépassez cette limite, vous devrez payer des frais.



Pensez-y !

Il est temps de réfléchir à ce que vous avez appris.

1. Quels sont les trois avantages du compte d'épargne ?
2. Lequel de ces avantages est le plus important pour vous ? Discutez de cette question avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.
3. Quelles sont les trois raisons pour lesquelles un fonds d'urgence peut être utile ?
4. Quel élément ci-dessus est le plus important pour vous ? Discutez de cette question avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.



Comment choisir un compte d'épargne

1. Comment choisir un compte d'épargne

La prochaine étape consiste à choisir un compte d'épargne qui vous convient. Voici quelques conseils pour vous aider à faire un choix.

a) Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt de votre compte d'épargne est **important**. Des taux d'intérêt plus élevés sont préférables. Vous pouvez tirer davantage de votre compte d'épargne.

Recherchez des taux d'intérêt supérieurs à **3 %**. Certains comptes d'épargne sont assortis de taux d'intérêt de **5 %**.

- Faites attention : certains taux d'intérêt ne sont valables que pour une **période limitée** !



Activité 1

Prenons l'exemple ci-après.

Quel est le taux d'intérêt proposé par Banque Net à court terme ?

Quel est le taux d'intérêt proposé par Banque Net à long terme ?

Banque Net

Taux d'intérêt	5 % pour la première année	1 % pour les années subséquentes
Frais mensuels	0	
Frais sur les virements	2,00 \$	
Frais sur les retraits	10,00 \$	
Caractéristiques particulières	Retraits gratuits au guichet automatique	

b) Frais bancaires

Les comptes d'épargne ne comportent généralement pas de frais mensuels. En revanche, ils peuvent comporter d'autres frais. Ces frais sont souvent « cachés. » Ils ne sont prélevés que lorsque vous effectuez certaines opérations. Pourtant, ils peuvent s'avérer coûteux ! Les comptes d'épargne peuvent comporter des frais pour :

- les retraits ;
- les virements électroniques ;
- l'utilisation du guichet automatique ;
- l'utilisation de la carte de débit.

➤ Renseignez-vous sur les frais bancaires **avant** d'ouvrir un compte !

**Activité 2**

Prenons l'exemple ci-après.

Quels sont les frais facturés par la Banque Express ?

Banque Express

Taux d'intérêt	4 %	
Frais mensuels	25,00 \$	
Frais sur les virements	3,00 \$	
Frais sur les retraits	5,00 \$	
Frais sur l'utilisation du guichet automatique	3,00 \$	

c) Caractéristiques particulières du compte

Vous devriez également vous renseigner sur les **caractéristiques particulières** du compte d'épargne.

Certains comptes d'épargne vous permettent d'effectuer quelques retraits gratuitement. D'autres vous permettent d'utiliser gratuitement les guichets automatiques. Certains vous permettent d'effectuer des virements gratuitement.

**Activité 3**

Prenons l'exemple ci-après.

Énumérez les caractéristiques particulières proposées par la Banque Bleue :

Banque Bleue

Taux d'intérêt	3 %	
Frais mensuels	0	
Caractéristique particulière	5 retraits gratuits	
Caractéristique particulière	3 utilisations gratuites du guichet automatique	
Caractéristique particulière	Virements illimités vers les comptes de la Banque Bleue	

**Pensez-y !**

Il est temps de réfléchir à ce que vous avez appris.

1. Quels sont les trois éléments à prendre en compte au moment d'ouvrir un compte d'épargne ?
2. Quelles sont les caractéristiques du compte d'épargne les plus importantes pour vous ?
Discutez de cette question avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.



Comment gérer votre compte d'épargne

1. Comment gérer votre compte d'épargne

La prochaine étape consiste à bien gérer votre compte d'épargne. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre.

a) Ayez un plan.

Le plus important pour réussir à constituer son épargne est d'avoir un plan.



Discutons !

Discutez de ces questions avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.

- Avez-vous calculé vos revenus mensuels ?
- Avez-vous calculé vos dépenses mensuelles ?
- Avez-vous établi un budget pour les dépenses essentielles et non essentielles ?
- Avez-vous fixé des objectifs pour ce que vous voulez épargner ?
- Avez-vous un montant en tête ?
- Épargnez-vous pour réduire vos dettes ou pour autre chose ?

Les réponses à ces questions vous aideront à réussir à épargner.

- Pour plus d'aide, voir la première partie de cette série :
La gestion financière pour les personnes nouvellement embauchées : établir un budget

b) Soyez raisonnable quant aux montants que vous déposez.

N'oubliez pas qu'il est difficile d'épargner. Commencez par de petites sommes. Commencez par ce que vous pouvez vous permettre. Ne mettez pas trop d'argent sur votre compte d'épargne. Vous risquez de devoir en retirer la plus grande partie.

- Assurez-vous de couvrir vos besoins essentiels. Mettez ensuite un peu d'argent de côté pour épargner.

c) Utilisez le dépôt direct.

Demandez à votre banque qu'un certain montant soit déposé chaque mois sur votre compte d'**épargne**. De cette façon, vous vous assurez que votre épargne continuera à croître.

d) Dressez le bilan régulièrement.

Il est préférable de ne **pas** oublier votre épargne. Vérifiez votre solde toutes les deux semaines. Assurez-vous que tout est en ordre sur votre compte.

e) N'oubliez pas les dettes.

Il est essentiel pour votre santé financière de constituer une épargne. Cependant, vous devez d'abord vous occuper de vos dettes. Remboursez vos dettes pour réduire les intérêts. Il est préférable d'investir l'argent supplémentaire dans l'épargne plutôt que dans les frais d'intérêt.

- L'épargne peut également vous aider à éviter les dettes qui pourraient survenir à l'avenir.

**Pensez-y !**

Il est temps de réfléchir à ce que vous avez appris.

1. Quelles sont les trois étapes qui vous aideront à gérer votre compte d'épargne ?
2. Laquelle de ces étapes pourrait être la plus difficile pour vous ? Discutez de cette question avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.



Ouvrir un compte d'épargne : prochaines étapes

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les ressources ci--après. Elles renferment de l'information sur les comptes d'épargne, la planification financière et les services d'experts-conseils sur la gestion des dettes.

- La Banque TD offre d'excellents conseils pour choisir et ouvrir un compte d'épargne à l'adresse suivante : <https://www.td.com/ca/fr/services-bancaires-personnels/produits/comptes-bancaires/comptes-epargnes>.
- 211 Ontario offre de l'aide financière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Composez le 211 pour joindre la ligne d'assistance téléphonique. Ce service est offert dans plus de 150 langues.
- Le gouvernement du Canada offre des conseils en matière de planification financière à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/faire-budget.html>.
- Credit Canada offre des conseils en matière d'endettement à l'adresse suivante : <https://www.creditcanada.com/> (en anglais).

